



Maison des Jeunes et de la Culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
secretaire@mjcpresles.fr

Saison 2026 - 2027 Comment s'inscrire à un atelier

Atelier enfants - Danse

Vous aurez à remplir, dater et signer :

- la fiche « cotisation à l'atelier choisi » ;
- la fiche « Adhésion » à la MJC ;
- La fiche autorisation d'hospitalisation ;
- Un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique de la danse.

Ces fiches seront accompagnées :

- d'un seul chèque totalisant l'adhésion annuelle de 22€ et le montant des cotisations, si vous avez choisi régler en une seule fois ;
- ou de trois chèques, si vous avez choisi régler en trois fois. Dans ce cas, vous additionnerez l'adhésion annuelle de 22€ au premier des trois chèques mentionnés sur la fiche de cotisation.

NE PAS AGRAFER LES CHÈQUES

Votre inscription devra être adressée à la MJC de Presles à l'adresse ci-après.
MJC de Presles - Inscriptions
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles

ADHESION : 22€ à payer au moment du règlement des cotisations.

TARIF REDUIT

Lorsqu'un enfant s'inscrit simultanément à deux ateliers ou lorsqu'au moins deux enfants d'une même famille s'inscrivent chacun à un atelier.

FICHES D'INSCRIPTION

Vous pouvez recevoir les fiches d'inscription sur simple demande par mail : secretaire@mjcpresles.fr ou en les téléchargeant sur notre site www.mjcpresles.fr
Merci pour la confiance que vous nous accordez. Nous vous rappelons que la MJC de Presles est une association administrée par des bénévoles et que tout adhérent ou parent d'enfant adhérent peut demander à siéger au Conseil d'administration.
N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2026-2027



MJC de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
inscription@mjcpresles.fr

SAISON 2026-2027

Enfant

Fiche d'adhésion pour la saison

Montant de l'adhésion : **22€**

G pour Garçon / **F** pour fille :

Nom : Prénom(s)

Adresse de l'enfant :

Code Postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

L'enfant est autorisé à rentrer seul après l'atelier ?	OUI		NON	
--	-----	--	-----	--

Nom, prénom de **l'adulte** qui inscrit l'enfant :

Cet adulte représentera l'enfant aux assemblées générales des adhérents.

Téléphone domicile :Téléphone portable :

Mail (en caractères majuscules SVP) :

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente de celle qui a inscrit l'enfant) :

Nom, Prénom : N° Portable :

La personne qui inscrit l'enfant s'engage à nous remettre soit l'attestation de non contre-indication médicale (voir fiches spéciales jointes) soit un certificat médical et à respecter les statuts, le règlement général et les consignes de sécurité et de santé.

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles

Important : Consigne de sécurité enfant

En cas d'absence du professeur pour cas de force majeure (grève de transports, maladie...), la MJC n'est pas toujours en mesure d'avertir toutes les familles dans un délais suffisant et ne peut pas assurer la garde des enfants pendant la durée prévue de l'activité.

Il appartient donc aux adultes de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser l'enfant sur les lieux de l'activité. Si cette précaution n'a pas été prise, la MJC décline toute responsabilité.

La MJC n'est plus responsable de l'enfant au-delà de l'horaire prévu de la fin de l'activité.

Si l'enfant doit quitter l'Atelier avant la fin de l'horaire prévu, seul ou accompagné, les parents doivent en informer par écrit (ou mail) la MJC. Merci pour votre compréhension.

Date et signature, précédé de la mention « Lu et approuvé » :



MJC de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
www.mjcpresles.fr

SAISON 2026-2027

Enfant

Fiche de cotisation

Atelier : HIP HOP Confirmés de 6 ans à 16 ans

CSL Salle DOJO - Lundi 18H15 à 19H45

Tarif : 160€. Tarif réduit : 145€

Cet atelier démarre en février 2027

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance : / /

Nom de l'adulte qui inscrit l'enfant :

Prénom :

Nom et prénom de l'adulte qui inscrit l'enfant :

Je règle en une fois (cocher d'une croix votre choix)

Par chèque	☐	En chèque vacances (Participation aux frais 5€ à régler par chèque)	☐
------------	--------------------------	---	--------------------------

Tarif plein	160 €	Adhésion annuelle	22€	Total 282€
Tarif réduit	145€	Adhésion annuelle	22€	Total 252€

OU

Je règle en trois fois par chèques (cocher d'une croix votre choix)

Tarifs	Adhésion à l'inscription	1 ^{er} chèque à l'inscription	2 ^{ème} chèque au 01/01	3 ^{ème} chèque au 01/03
Tarif plein	22€	60 €	50 €	50 €
Tarif réduit	22€	50€	50€	45€

L'adhésion de 22€ est à payer à l'inscription. Une seule fois pour toutes les activités

Nom et prénom de l'émetteur des chèques :

Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire. Toute année commencée est due en entier.
En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles

Date et signature, précédé de la mention « **Lu et approuvé** » :



Maison des Jeunes et de la
culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
inscription@mjcpresles.fr

SAISON 2026-2027

Enfant

Saison 2026-2027
**AUTORISATION D'HOSPITALISATION
ET DES SOINS D'URGENCE**

Je soussigné, M. ou Mme

Parent ou Représentant légal de l'enfant :

Autorise la MJC de Presles :

- A faire hospitaliser en cas d'urgence,
- A faire prendre en charge par un service d'urgence (pompiers, SAMU ...),
- A faire soigner dès que son état physique le nécessite,
- A transporter aux urgences, suivant la gravité de la blessure, pour que puisse être pratiquée toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur l'enfant.

Numéro de téléphone :

Informations médicales complémentaires

Votre enfant fait-il des allergies (*répondre par OUI ou NON*)

Si OUI, lesquelles

.....
.....

L'enfant a-t-il une contre-indication médicale ? (*Répondre par OUI ou NON*)

.....

Si OUI, lesquelles :

Date et signature du parent ou du représentant légal précédé de la mention « Lu et approuvé »: